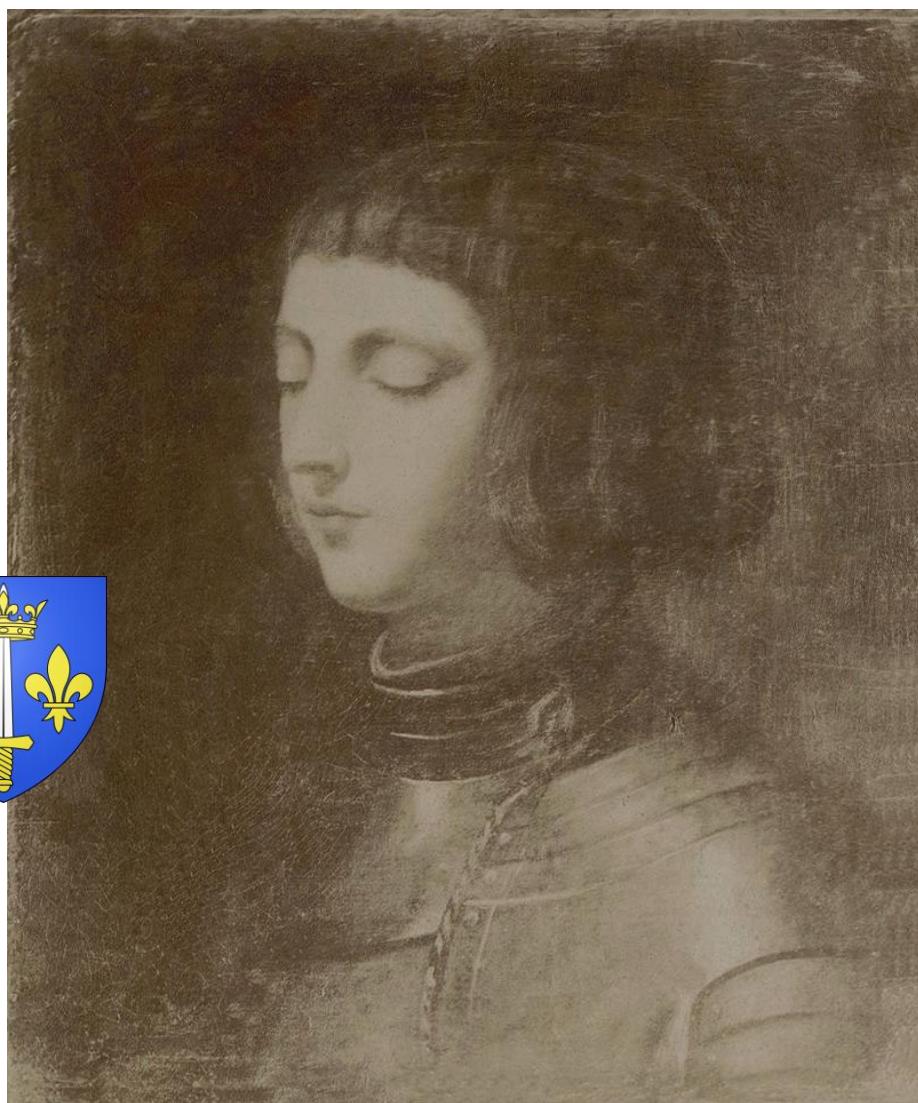


# JEANNE D'ARC



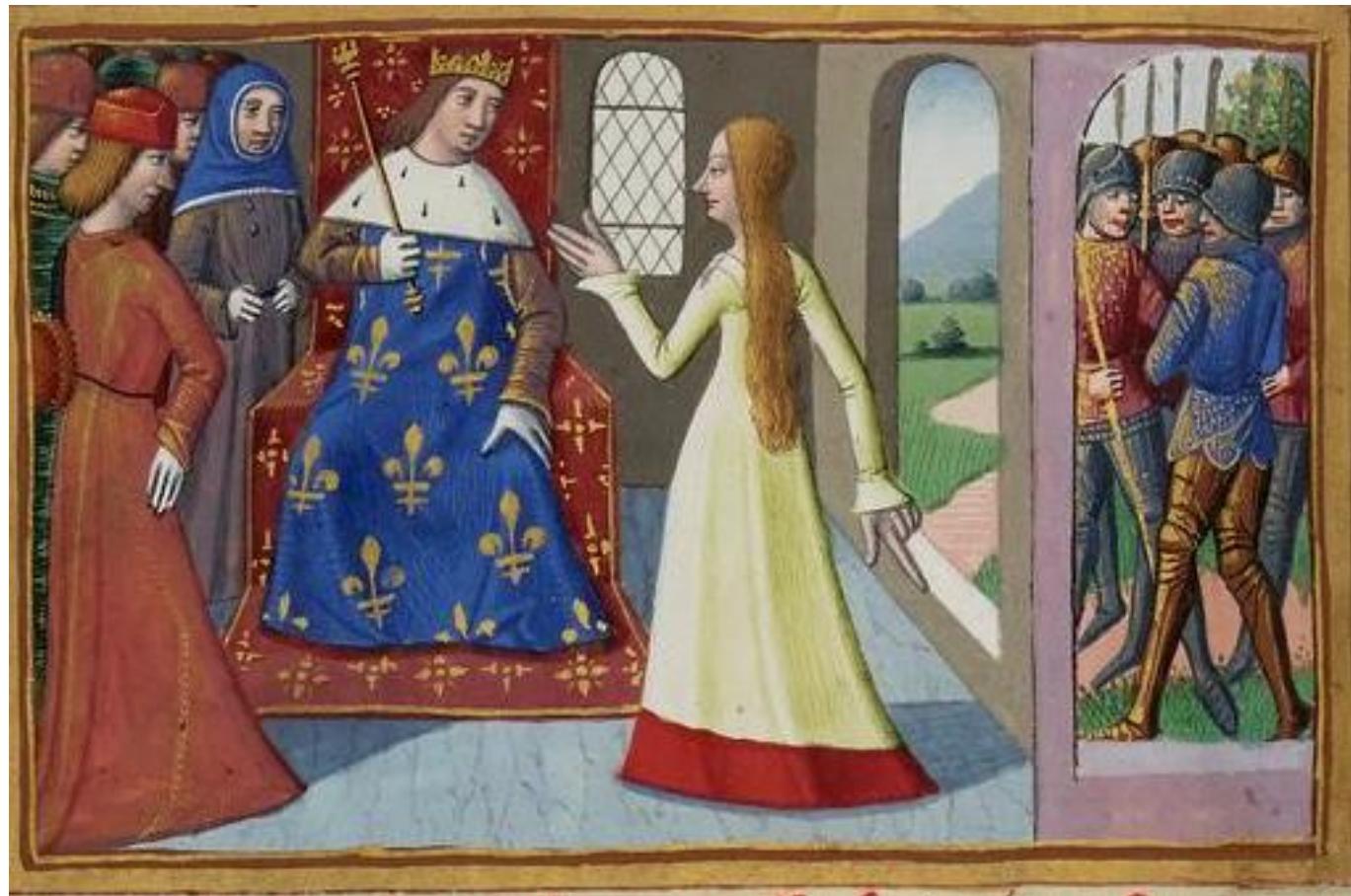
Quatre-vingt-dix ans après le début de la Guerre de Cent Ans, une jeune fille paysanne dénommée Jeanne d'Arc (1412-1431) vient au secours du roi Charles VII (1403-1461) déshérité par sa mère Isabeau de Bavière (1371-1435) au profit de son frère Henri V roi d'Angleterre. Elle entraînera le petit roi de Bourges jusqu'à Reims pour le faire couronner, après avoir conduit les troupes royales aux reconquêtes de la région de la Loire. Elle sera blessée lors de l'assaut de Paris et échoua. Voir Tome I « *Les cadrans solaires de Paris* ». Le 23 mai 1430, à Compiègne un archer picard capture Jeanne d'Arc et la livre à son seigneur Jean de Luxembourg. Le cardinal de Winches frère dominicain Henri Beaufort veut la faire juger pour sorcellerie et hérésie. L'évêque de Beauvais et Jean Lemaître ou Le Maistre, juge inquisiteur conduiront le procès à charge, ouvert le 9 février 1431. Les anglais la conduiront sur le bûcher le 30 mai 1431.

Robert de Cagny dit Perceval de Cagny (1375-1439) qui travaillait au service de la famille des princes d'Alençon rédigea des « *Chroniques* » qui décrivent les prouesses de Jean II d'Alençon (1409-1476) au côté de Jeanne d'Arc, dès 1429, après leur rencontre à Chinon. Jeanne le désignera « « le gentil duc ». Ils combattent ensemble dans les pays de Loire, et marchent au début

juillet sur Reims. Jean II d'Alençon adoube chevalier le 17 juillet, Charles VII avant son sacre. Le 8 septembre, il mène une attaque à la porte Saint-Honoré, c'est une défaite, Jeanne est blessée.

Ce recueil écrit en 1436/1438, est un précieux témoignage relatant la Guerre de Cent Ans et de la lutte entre Armagnacs et Bourguignons. Témoin des divers évènements et proche de Jeanne d'Arc, son récit n'a subi aucune altération du au passage du temps ou de critiques passionnées du camp ennemi de la France ou opposants. Vingt-sept chapitres de ses « Chroniques » rapportent l'épopée guerrière et chevaleresque de la « Pucelle »

**Titre : Martial d'Auvergne (1430-1508) Les Vigiles de Charles VII – écrit entre 1484-1485**



Cercle de François Le Barbier fils & Bourdichon, Jean  
Gallica/BNF

Nous pouvons lire : *La venue de la Pucelle devant le Roy* : « *En cet an, le jour du dit mois de mars, une pucelle de l'âge de XVIII ans ou environ, des marches de Lorraine et de Barrois, vint devers le roi à Chinon ; laquelle était de gens de simple état et de labour, laquelle disait de moult merveilleuses choses, toujours en parlant de Dieu et de ses Sains ; et disait que Dieu l'avait envoyée à l'aide du gentil Roy Charles ou fait de sa guerre. De quoi le Roy et tous ceux de son hôtel, et autres de quelque état qu'ils fussent, se donnèrent de très grands merveilles de ce que elle parlait et devisait des ordonnances et du fait de la guerre, autant et en aussi bonne manière comme eussent pu et su faire les chevaliers et écuyers étant continuellement ou fait de la guerre. Et, sur les paroles qu'elle disait de Dieu et du fait de ladite guerre, fut très grandement examinée des clercs et théologiens et autres et de chevaliers et écuyers; et toujours elle se tint et fut trouvée en un pourpoint. Elle prit et se mit en habit d'homme et requis au Roy qu'il lui fit faire armures pour son armée, telles comme elle les deviserait, et lui baillât chevaux pour elle et ses gens. Et ainsi lui fut fait; et la tint le Roy devers lui jusques au mois de mai sans ce qu'elle allât nulle part. Et, avant sa venue, le Roy ne les seigneurs de son sang ne savaient quel conseil prendre. Et depuis, par son aide et conseil, vint toujours de bien en mieux. »*

*En l'an 1429, la Pucelle entreprit à vouloir montrer pourquoi elle était venue devers le Roy. Apres la journée des Harengs, les Anglais des bastilles devant Orléans gardèrent que nul vivres ne pussent venir à ceux de dedans, et tant que ils avoient très grand défaut de pain : et pour y pourvoir envoyèrent plusieurs*

*fois devers le Roy, qui assembla ses capitaines pour aviser par quelle manière on leur pourrait mener des blés et autres vivres; nul de ceux-ci n'osa entreprendre la charge pour bouter des Anglais qui étaient d'un côté et d'autre à bien grand nombre en leurs bastilles, et avec tenaient les villes et places au-dessus de la rivière et au-dessous La dicte Pucelle voyant que nul n'entreprenait à donner secours à ceste noble place d'Orléans, et connaissant la très grande perte et dommage que ce ferait au Roy et à son royaume de perdre la dicte place, requis au Roy qu'il lui baillât de ses gens d'armes, et dit : « Par mon pennon, » - Drapeau triangulaire à longue pointe, que les chevaliers du Moyen Âge portaient au bout de leur lance - C'était son serment, « je leur ferai mener des vivres. »*

*Le Roy lui accorda, de quoi elle fut moult joyeuse. Elle fit faire un étendard', auquel était l'image de Notre Dame, et prit un jour de s'y trouver à Biais, et dit que ceux qui devraient être en sa compagnie y fussent ; et que, à ce jour, les blés et autres vivres fussent prêt de partir en charrettes, chevaux et autrement, et ne demandait point grande compagnie de gens, et disait : « Par mon Martin, ils seront bien menés n'en faites doute. »*

*Apres la prise des bastilles devant la ville d'Orléans, la Pucelle dit au Roy, aux seigneurs et à tout son conseil que il était temps que il fut près de se mettre sur le chemin de son couronnement à Reims. Son conseil sembla très fort à exécuter à tous ceux que en ouvrent parler; et disaient que vue la puissance des Anglais et Bourguignons ennemis du roc, et considéré que le Roy n'avait pas grandes finances pour soudoyer son armée, il lui était impossible de parfaire le chemin. La Pucelle dit : « Par mon Martin, « je conduirai le gentil Roy Charles et sa compagnie « jusques audit lieu de Reims surement et sans des « tourbier, et là le voir couronner. »*

*Apres ces paroles et ce qu'elle avait fait de ravitailler la ville d'Orléans et levé les bastilles de devant, nul n'osa contredire ; et mis le Roy un jour auquel il serait à Gien sur Loire. Et ainsi le fit le Roy. La Pucelle, qui toujours avait l'œil et sa pensée aux affaires du duc d'Orléans, parla à son beau duc d'Alençon et lui dit que entendit que le Roy se apprêterait et qu'il mettrait à faire son chemin à aller audit lieu de Gien, elle voulait aller délivrer la place de Jargeau qui faisait et donnait de grandes charges à la ville d'Orléans. Incontinent le duc d'Alençon fit savoir aux maréchaux de Boussac et de Rais, au bâtant d'Orléans, à La Hire et autres capitaines que eux et leurs gens fussent à certain jour à un village près Romorantin-en-Sologne ; et ainsi ils le firent.*

*Ce vendredi bien matin, la Pucelle dit au duc d'Alençon : « Faites sonner trompettes et montez à cheval. Il est temps d'aller devers le gentil Roy « Charles pour le mètre à son chemin de son sacre à « Rains. » Ainsi fut fait : tous montèrent à cheval en la ville et ceux des champs ; et celui jour furent au gite devers le Roy en la ville de Gien sur Laire. Le Roy fit grand fête et eut grand joie de la venue de la Pucelle, du duc d'Alençon et de leur compagnie.*

*Et ce jour fut moult parlé par tous les seigneurs, les chevaliers, les écuyers, les gens de guerre et toutes gens de quelque état qu'ils fussent, qui tous tenaient à très grand merveille les grands aventure de guerre qui, le samedi devant, étaient avenues par l'entreprise de la Pucelle à elle et à sa compagnie ; et croie que ne vit nul qui ait vu la pareille, telle que mettre en l'obéissance du Roy et en un jour trois notables places, c'est à savoir : la ville et château de Meun sur Laire, la ville et château de Baugency et la ville et chasteau de Yenville en Beausse, et gagné près le village de Patay une journée sur les Anglais qui étaient en nombre de... mille et nos gens environ... Le Roy fut audit lieu de Gien jusques au mercredi, XXIX jour de juin, et fut la Pucelle moult marrie du long séjour qu'il avait fait audit lieu par aucun des gens de son hotel qui lui déconseillaient de entreprendre le chemin d'aller à Rains, disant que il avait plusieurs citez, autres villes fermés, châteaux et places fortes bien garnies d'Anglais et Bourguignons entre ledit lieu de Gien et Rains. La Pucelle disait qu'elle le savait bien et que de tout ce ne tenait compte, et par dépit se délogea et alla loger aux champs deux jours avant le parlement du Roy.*

*Et combien que le Roy n'avait pas argent pour soudoyer son armée, tous chevaliers, écuyers, gens de guerre et de commun ne refusaient point de aller servir le Roy pour ce voyage en la compagnie de la Pucelle, disant qu'ils iraient partout où elle voudrait aller. Et elle disait : « Par mon martin, je mènerai le gentil Roy Charles et sa compagnie surement, et sera sacré audit lieu de Rains. »*

*Ce dit jour après plusieurs paroles, le Roy se partit et prit son chemin à aller droit à la cité de Troyes en Champagne, et, en faisant son chemin, toutes les forteresses d'un côté et d'autre de sa voie se mirent en son obéissance. Le Roy arriva devant ledit lieu de Troyes après diner, le vendredi VII jour de juillet, et lui furent cela de la garnison et les bourgeois de la ville désobéissants. Ce jour-là et le lendemain il y eut de grandes escarmouches, et le dimanche, Xe jour, ils se mirent en l'obéissance du roi. Après dîner, il fut très honorablement reçu en cette ville, où il séjourna jusqu'au mardi suivant. Partout où la Pucelle*

venait, elle disait à ceux qui tenaient les places : « Rendez-vous au Roi du Ciel et au gentil roi Charles ». Elle était toujours la première pour venir parler aux barrières.

Le mardi, le roi partit de Troyes, et le jeudi qui suivit, il fut très honorablement reçu en la cité de Châlons. Le long du chemin, toutes les forteresses du pays se mirent en son obéissance, parce que la Pucelle envoyait quelques-uns de ceux qui étaient sous son étendard dire par chacune d'elle à ceux qui les occupaient : « Rendez-vous au Roi du Ciel et au gentil roi Charles » ; et ceux-ci, ayant connaissance des grandes merveilles advenues et accomplies à la présence de la Pucelle, se mettaient franchement en l'obéissance du roi, quelques-uns du moins. Quant à ceux qui refusaient, elle y allait en personne, et tous lui obéissaient. En allant son chemin, elle se tenait quelquefois dans le gros de l'armée avec le roi, d'autres fois à l'avant-garde, et d'autres fois à l'arrière-garde, ainsi qu'elle le voyait convenable à son dessein. Le vendredi le roi partit dudit lieu de Châlons.

En l'an MCDXXIX, le samedi XVIe jour de juillet, après dîner, le roi arriva en la ville de Reims. Furent à sa rencontre l'Archevêque et tous les collèges de la ville, les bourgeois et d'autres en bien grand nombre, tous faisant éclater grande joie en criant Nouvel pour sa venue. Le jour et toute la nuit suivante, les officiers du roi et ceux de son conseil firent de très grandes diligences, chacun en ce que demandait son office, pour le fait et l'état du sacre et du couronnement du roi, qui eut lieu le lendemain.

Le dimanche, XVIIe jour dudit mois, le roi fut sacré et couronné à Reims par Regnault de Chartres, archevêque du lieu, accompagné de plusieurs évêques, abbés et autres gens d'Église, comme au cas il appartenait. Ce jour, le duc d'Alençon fit chevalier le roi, et le servit comme pair de France au lieu du duc de Bourgogne, alors ennemi du Roy et allié avec les Anglais. Ce jour, les comtes de Clermont, de Vendôme, et de Laval, qui ce jour même fut fait comte, servirent le roi, au lieu des autres pairs de France qui n'y étaient pas. Le roi demeura à Reims jusqu'au jeudi suivant, et ce jour-là il alla dîner, souper et coucher en l'abbaye de Saint-Marcoul, où lui furent apportées les clefs de la cité de Laon. La Pucelle avait l'intention de remettre le roi en sa seigneurie, et le royaume en son obéissance. Pour cela, après la délivrance du comté de Champagne, elle le fit mettre en voyage afin de venir vers Paris, et en s'y rendant il fit de bien grandes conquêtes. Le samedi XXIIIe jour dudit mois, le roi vint dîner, souper et coucher en la cité de Soissons. Il y fut reçu et obéi le plus honorablement que purent et surent le faire les gens d'Église, bourgeois, et autres gens de la ville, car tout y était très pauvre par suite du sac auquel elle avait été abandonnée, par désobéissance au roi, lorsqu'elle fut prise sur les Bourguignons. Le vendredi XXIXe du même mois, le roi et son armée furent tout le jour devant Château-Thierry, et ses gens presque tout le jour en ordre de bataille, dans l'attente que le duc de Bedford devait venir les combattre. Sur le soir la place se rendit, et le roi y séjourna jusqu'au lundi, premier jour d'août. Ce jour le roi coucha à Montmirail-en-Brie.

Le mardi IIe jour du même mois d'août, il vint prendre gîte en la ville de Provins, où il fut reçu le mieux que faire se put. Il y séjourna jusques au vendredi suivant, Ve jour du mois. Le dimanche, VII, le roi vint dîner souper et coucher à Coulommiers-en-Brie. Le mercredi, X du mois, le roi et sa compagnie vinrent prendre gîte en la ville de La Ferté-Milon.

Le lendemain jeudi, ce fut à Crépy-en-Valois, et le lendemain vendredi à Lagny-le-Sec. Le lendemain, samedi, le roi tint les champs tout le jour près de Dammartin-en-Gouelle, pensant que les Anglais viendraient le combattre; mais ils ne vinrent pas. Pendant le temps que le roi mit à faire son chemin de Reims à Dammartin-en-Gouelle, la Pucelle fit grande diligence pour réduire plusieurs places et les mettre en l'obéissance du roi. Il en fut ainsi ; par elle, à la suite de ses démarches, plusieurs furent faites françaises.

Le dimanche XIVe jour d'août, la Pucelle, le duc d'Alençon, le comte de Vendôme, les maréchaux et autres capitaines, à la tête de VI à VII mille combattants, à l'heure de vêpres, vinrent s'échelonner en un seul rang (4) près de Montépilloy, à deux lieues environ de la cité de Senlis. Le duc de Bedford, et les capitaines anglais, commandant de VIII à IX mille Anglais, étaient campés à demi-lieu, près de Senlis, entre nos gens et la ville, sur une petite rivière, en un village nommé La Victoire. Ce soir, nos gens allèrent escarmoucher avec les Anglais près de leur campement ; et à cette escarmouche, il fut fait des prisonniers de part et d'autre; du côté des Anglais, le capitaine d'Orbec et X ou XII autres y trouvèrent la mort ; il y eut des blessés des deux côtés. La nuit vint, et chacun se retira dans son camp.

Le lundi XVe jour d'août MCCCCXXIX, dans la pensée qu'on aurait la bataille ce jour-là même, la Pucelle, le duc d'Alençon, la compagnie, chacun de ceux qui componaient l'armée, se mirent, à part soi, dans le meilleur état de conscience que faire se peut (5) ; ils ouïrent la messe le plus matin possible ; et après ce, à cheval. Ils vinrent mettre l'armée près de l'armée des Anglais. Ceux-ci n'avaient pas bougé du

lieu où ils avaient couché. Toute la nuit ils s'étaient fortifiés avec des pieux, en creusant des fossés, en mettant leurs charrois devant eux; la rivière protégeait leurs derrières. Il y eut tout le jour de grandes escarmouches, sans que les Anglais ne fissent jamais quelque semblant de vouloir sortir de leur position, sinon pour combat d'escarmouche. Quand la Pucelle vit qu'ils ne sortaient pas, elle vint son étendard en main se mettre à l'avant-garde, et s'avança assez pour venir frapper aux fortifications des Anglais. En cette attaque il y eut des morts de côté et d'autre. Les Anglais ne donnant aucun signe de vouloir sortir avec leurs grandes forces, la Pucelle fut retirer tout son monde jusqu'au gros de l'armée ; et il leur fut mandé de sa part, de la part du duc d'Alençon, des capitaines, que s'ils voulaient sortir de leur parc pour donner la bataille, nos gens se reculeraient, et les laisseraient se mettre en leur ordonnance de combat. Ils ne voulaient pas accepter, et ils se tinrent tout le jour sans sortir de leurs fortifications, sinon pour de légers engagements. La nuit venue, nos gens revinrent à leur campement. Le roi fut tout ce jour à Montépilloy. Etaient en sa compagnie le duc de Bar qui l'avait rejoint à Provins, le comte de Clermont et d'autres capitaines. Quand le roi vit qu'on ne pouvait faire sortir les Anglais de leur position et que la nuit approchait, il retourna prendre gîte à Crépy.

La Pucelle, le duc d'Alençon et leur compagnie, se tinrent toute la nuit en leur lieu de campement. Pour savoir si les Anglais ne se mettraient pas à leur poursuite, le mardi bien matin, ils se reculèrent à Montépilloy, et ils se tinrent jusques environ l'heure de midi, que des nouvelles leur vinrent que les Anglais retournaient à Senlis et droit à Paris. Nos gens rejoignirent alors le roi à Crépy.

Le mercredi XVIIe jour du même mois, les clefs de la ville de Compiègne furent apportées au roi, et le lendemain, jeudi, le roi et sa compagnie allèrent prendre gîte en cette cité.

Avant que le roi parte de Crépy, il disposa que le comte de Vendôme, les maréchaux de Boussac et de Rais et d'autres capitaines en leur compagnie iraient devant la cité de Senlis. Après leur arrivée devant la place, ceux du dedans considérèrent les grandes conquêtes que le roi avait faites en peu de temps par l'aide de Dieu et le moyen de la Pucelle, et qu'ils avaient vu le duc de Bedford avec toutes ses forces, qui près de leur ville, n'avait pas osé combattre le roi et ses fidèles, mais que chefs et soldats s'étaient reculés à Paris et ailleurs aux autres places; et ils se rendirent au roi et à la Pucelle. Le comte de Vendôme demeura gouverneur et gardien de la place, et il y acquit honneur et revanche.

Quand le roi se trouva audit lieu de Compiègne, la Pucelle fut très marie du séjour qu'il y voulait faire. Il semblait à sa manière qu'à cette heure il fût content de la grâce que Dieu lui avait faite, sans vouloir autre chose entreprendre. La Pucelle appela le duc d'Alençon et lui dit : « Mon beau duc, faites apprêter vos gens et ceux des autres capitaines, et elle ajouta : par mon Martin, je veux aller voir Paris de plus près que je ne l'ai vu. »

Le mardi XXIIIe jour d'août, la Pucelle et le duc d'Alençon partirent de Compiègne d'auprès du roi avec une belle compagnie de gens. En faisant leur chemin, ils vinrent recueillir une partie de ceux qui avaient été au recouvrement de Senlis, et le vendredi suivant XXVIe jour du même mois, la Pucelle, le duc d'Alençon et leur compagnie étaient logés en la ville de Saint-Denis. Quand le roi sut qu'ils étaient ainsi logés à Saint-Denis, il vint à son grand regret en la ville de Senlis. Il semblait qu'il fût conseillé dans le sens contraire au vouloir de la Pucelle, du duc d'Alençon, et de ceux de leur compagnie.

Quand le duc de Bedford vit que la cité de Senlis était française, il laissa Paris au gouvernement des bourgeois, du sire de l'Isle-Adam et des Bourguignons de sa compagnie, et n'y laissa guère d'Anglais. Il s'en alla à Rouen très marri, et en grande crainte que la Pucelle ne remît le roi en sa seigneurie. Depuis que la Pucelle fut arrivée à Saint-Denis, deux ou trois fois par jour, nos gens étaient à l'escarmouche aux portes de Paris, tantôt en un lieu, tantôt à un autre, parfois au moulin à vent entre la porte Saint-Denis et La Chapelle. Il ne se passait pas de jour que la Pucelle ne vînt faire les escarmouches; elle se plaisait beaucoup à considérer la situation de la ville, et par quel endroit il lui semblerait plus convenable de donner un assaut. Le duc d'Alençon était le plus souvent avec elle. Mais parce que le roi n'était pas venu à Saint-Denis, quelque message que la Pucelle et le duc d'Alençon lui eussent envoyé, ledit duc d'Alençon alla vers lui le premier jour de septembre. Il lui fut dit que le roi partirait le 2, et le duc revint à sa compagnie, et parce que le roi ne venait pas, le duc d'Alençon retourna vers lui le lundi suivant, Ve du mois. Il fit tant que le roi se mit en chemin, et le mercredi il fut à dîner à Saint-Denis ; ce dont la Pucelle et toute la compagnie furent très réjouis. Et il n'y avait personne, de quelque état qu'il fût, qui ne dît : « Elle mettra le roi dans Paris, si à lui ne tient ».

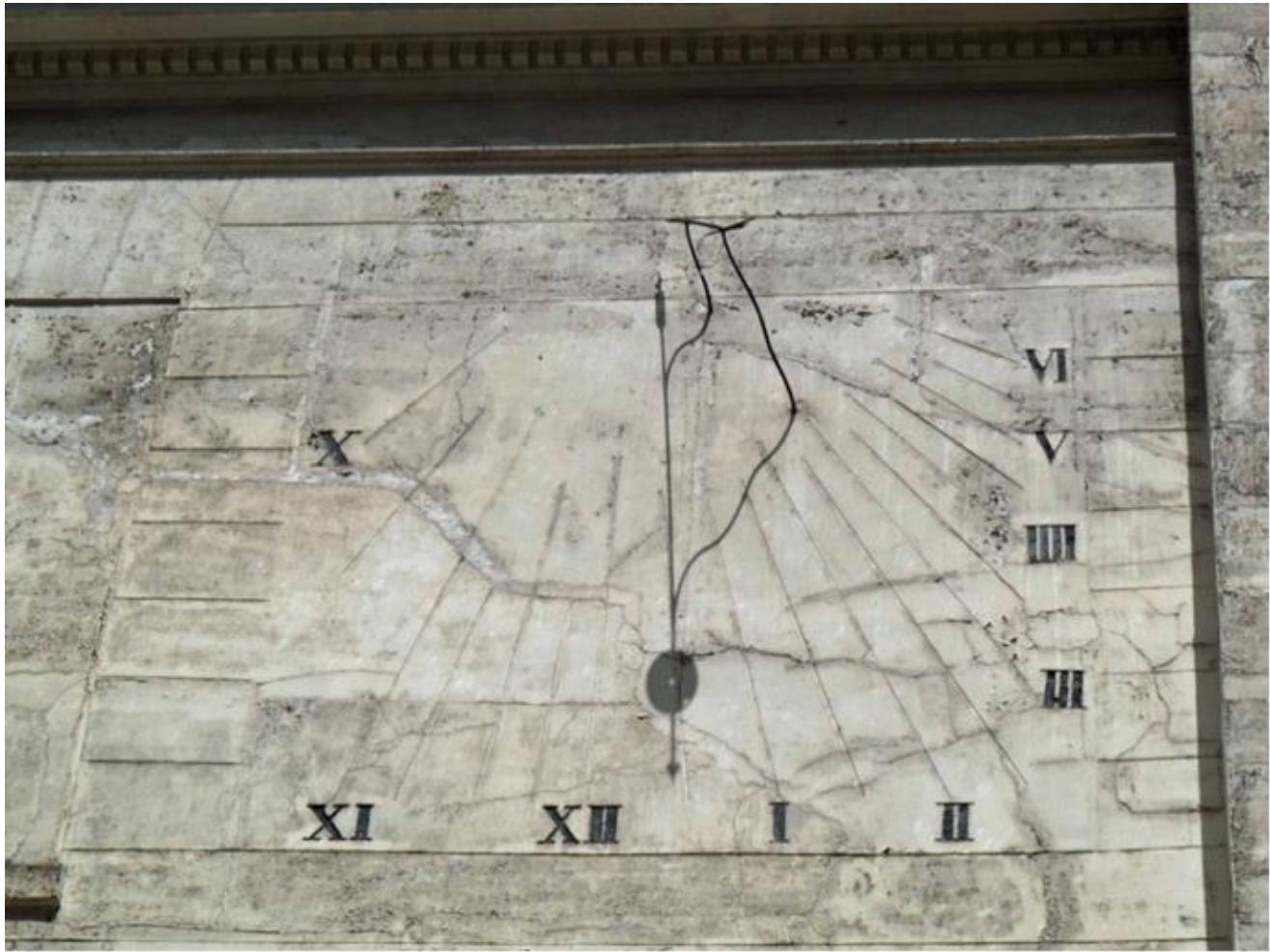
Le jeudi MCDXXIX, jour de Notre-Dame, VIIIe jour de septembre, la Pucelle, le duc d'Alençon, les maréchaux de Boussac et de Rais, d'autres capitaines avec grand nombre de gens d'armes et d'hommes

*de trait, partirent, sur les VIII heures, de La Chapelle, près de Paris, en belle ordonnance, les uns pour livrer la bataille, les autres pour garder de surprise ceux qui donneraient l'assaut. La Pucelle, le maréchal de Rais, le sire de Gaucourt, et par l'ordonnance de la Pucelle ceux que bon lui sembla, allèrent donner l'assaut à la porte Saint-Honoré. La Pucelle prit son étendard en main, et entra avec les premiers dans les fossés, en face du marché aux pourceaux. L'assaut fut dur et long. C'était merveille d'ouïr le bruit et le fracas des canons et des couleuvrines que ceux du dedansjetaient à ceux du dehors; et le sifflement de toute espèce d'armes de trait, en si grand nombre qu'elles étaient comme innombrables. Et quoique la Pucelle et grand nombre de chevaliers, d'écuyers et d'autres gens de guerre, fussent descendus dans les fossés, que d'autres se tinssent sur le bord et aux environs, très peu furent atteints et portés à terre de coups de pierres de canon ; mais par la grâce de Dieu et l'heure de la Pucelle, nul homme n'en mourut, ni ne fut blessé au point de ne pouvoir revenir à son aise et sans aide à son logis.*

*L'assaut dura depuis l'heure de midi jusqu'à environ l'heure du jour faillant, et après le soleil couchant la Pucelle fut frappée à la cuisse d'un trait d'arbalète à hauteur pied. Et après qu'elle eut été atteinte, elle s'efforçait plus fort de dire que chacun s'approchât des murs et que la place serait prise. Mais parce qu'il était nuit, qu'elle était blessée, et que les gens étaient lassés du long assaut qu'ils avaient fait, le sire de Gaucourt et d'autres vinrent prendre la Pucelle, et, contre son vouloir, l'emmenèrent hors des fossés. Et ainsi faillit l'assaut. Elle avait très grand regret d'ainsi se départir, et disait : « Par mon martin, la place eût été prise ! » Ils la mirent à cheval, et la ramenèrent à son logis audit lieu de La Chapelle, où rentrèrent tous les autres de la compagnie du roi, le duc de Bar, le comte de Clermont, qui ce jour étaient venus de Saint-Denis.*

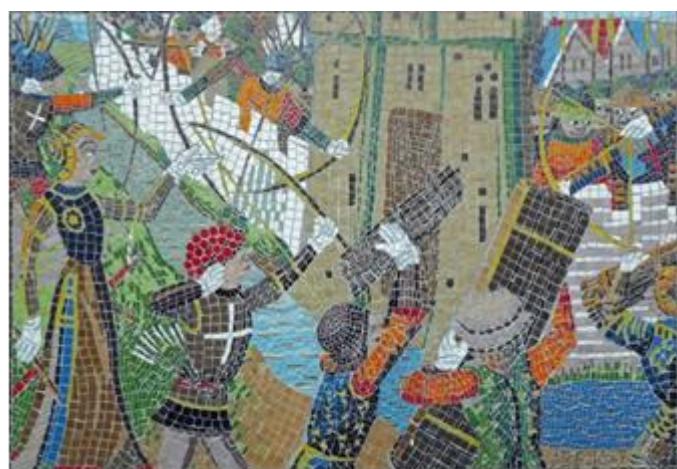
*Le vendredi, IXe jour du même mois, la Pucelle, quoiqu'elle eût été blessée le jour précédent à l'assaut de Paris, se leva bien matin, et fit venir son beau duc d'Alençon par lequel elle donnait ses ordres ; et elle le pria de faire sonner les trompettes et de monter à cheval pour retourner devant Paris ; et affirma par son Martin que jamais elle n'en partirait sans avoir la ville.*

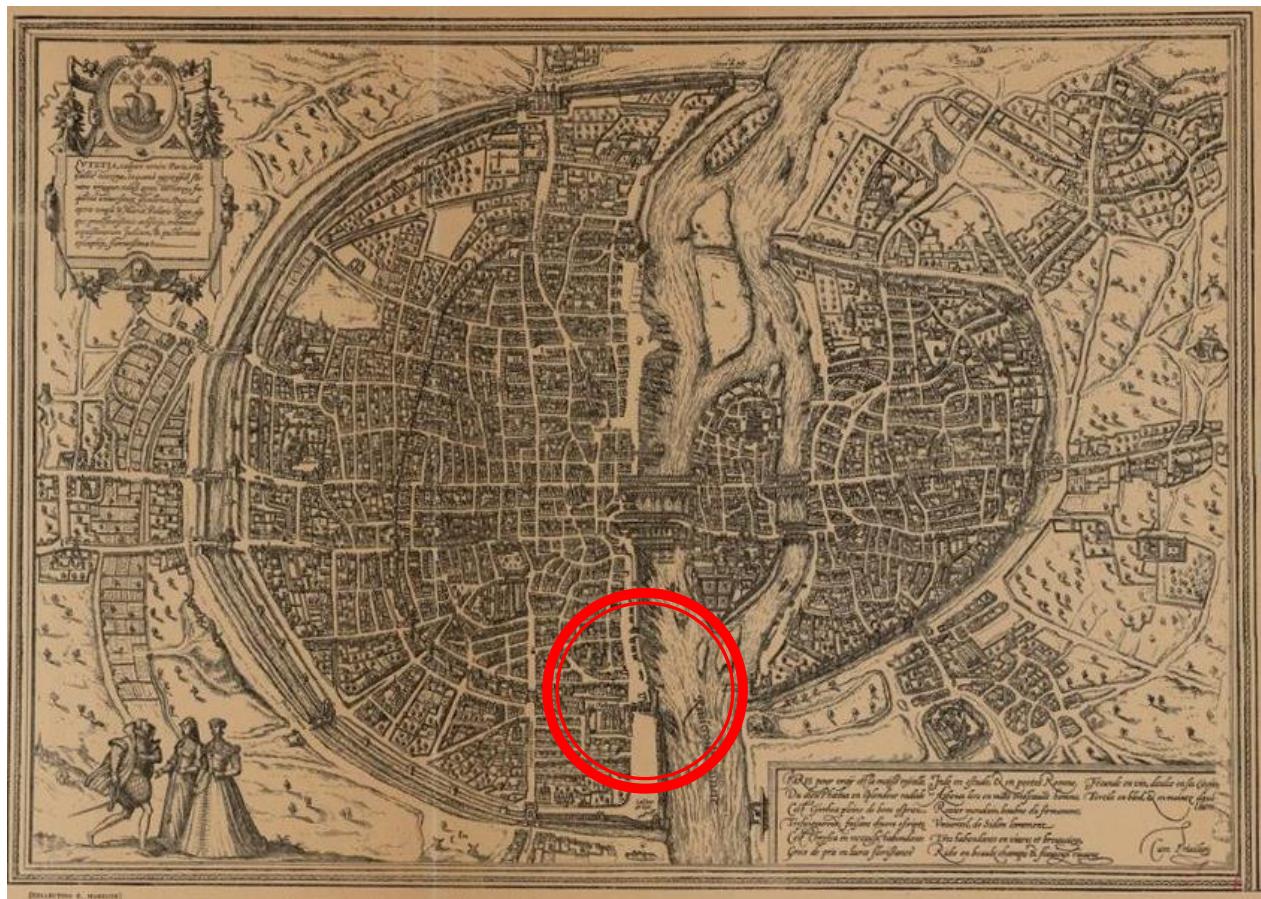
*Le duc d'Alençon et d'autres capitaines avaient bien le vouloir de seconder son entreprise et de retourner ; mais quelques-uns ne le voulaient pas. Tandis qu'ils étaient en ces pourparlers, le baron de Montmorency, qui avait toujours tenu le parti contraire au roi, vint de l'intérieur de la ville accompagné de Lou LX gentilshommes se mettre en la compagnie de la Pucelle; ce qui donna plus de coeur et accrut le courage de ceux qui avaient la bonne volonté de retourner devant la ville. Tandis que se faisait le rapprochement, arrivèrent, de la part du roi qui était à Saint-Denis, le duc de Bar et le comte de Clermont. Ils prièrent la Pucelle que, sans aller plus loin, elle retourât auprès du roi à Saint-Denis. De la part du roi, ils prièrent aussi d'Alençon, et commandèrent à tous les autres capitaines, de venir et d'amener la Pucelle vers lui. La Pucelle et la plupart de ceux de la compagnie en furent très marris ; néanmoins ils obéirent à la volonté du roi, dans l'espérance qu'ils trouveraient entrée pour prendre Paris par l'autre côté, en passant la Seine sur un pont que le duc d'Alençon avait fait jeter sur la rivière vis-à-vis de Saint-Denis; et ils vinrent ainsi vers le roi.*



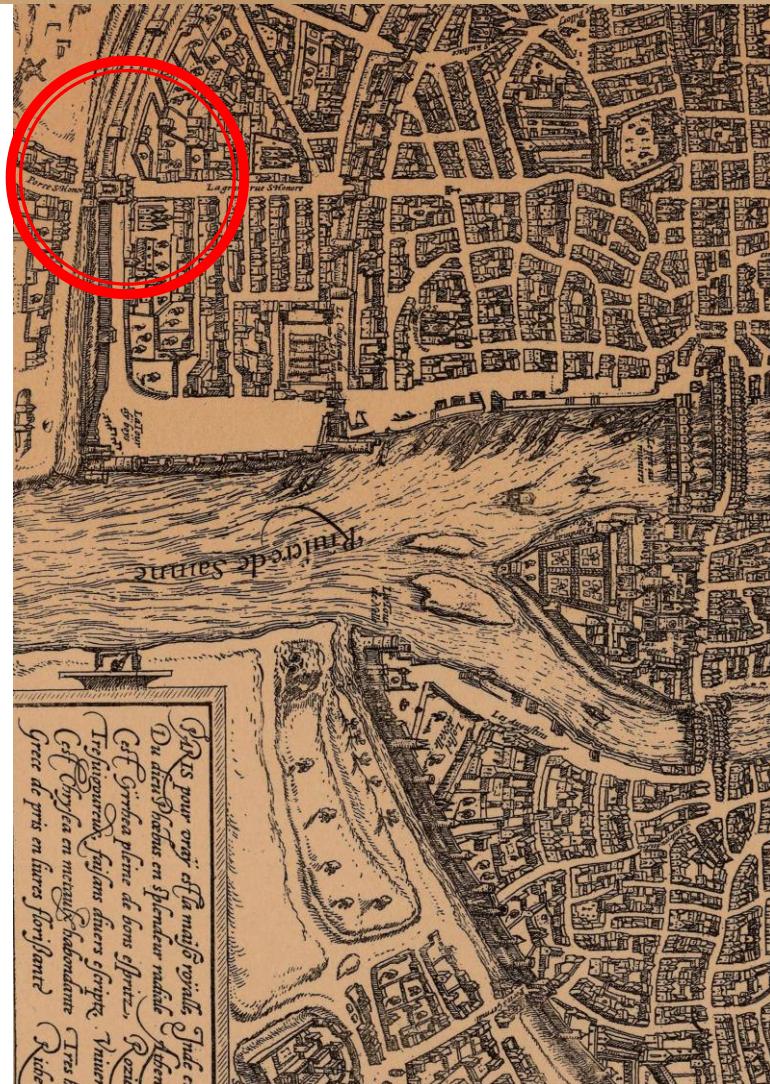
## 15, RUE DE RICHELIEU

Un cadran solaire vertical déclinant de l'après-midi est peint sur un mur dans la cour au 15, rue de Richelieu. Des chiffres romains ornent ce cadran, le X a disparu, le IX est incomplet. Le style polaire, avec un disque percé en son centre, se termine en forme de flèche. Il est maintenu par deux pieds. Nous trouvons également dans la cour, une mosaïque qui indique que le jeudi 8 septembre 1429, Jeanne d'Arc en livrant bataille pour libérer Paris fut blessée en ce lieu.





Porte Saint-Honoré



*Le lendemain, samedi, une partie de ceux qui avaient été devant Paris pensèrent aller bien matin passer la Seine sur ledit pont, mais ils ne le purent, parce que le roi, ayant su l'intention de la Pucelle, du duc d'Alençon et des autres de bon vouloir, avait fait passer toute la nuit à le mettre en pièces. Et ils furent ainsi empêchés de passer. Ce jour, le roi tint son conseil auquel plusieurs opinions furent émises ; il demeura à Saint-Denis jusqu'au mardi XIII<sup>e</sup> jour de septembre, tendant toujours à revenir sur la Loire, au grand déplaisir de la Pucelle.*

*Le mardi XIII, le roi, d'après l'avis de quelques-uns de son conseil et de quelques seigneurs de son sang, enclins à accomplir son vouloir, partit après dîner dudit lieu de Saint-Denis. Quand la Pucelle vit qu'elle ne pouvait trouver aucun remède à son départ, elle donna et déposa tout son harnois complet devant l'image de Notre-Dame et devant les reliques de l'abbaye de Saint-Denis ; et à son très grand regret, elle se mit en la compagnie du roi, qui s'en revint le plus rapidement qu'il put, et parfois en faisant son chemin d'une manière désordonnée et sans cause. Le mercredi XXI<sup>e</sup>, dudit mois, il fut à dîner à Gien-sur-Loire. Ainsi fut rompu le vouloir de la Pucelle, et fut rompue l'armée du roi.*

*Le duc d'Alençon avait toujours été en la compagnie de la Pucelle : c'était lui qui l'avait toujours conduite sur le chemin du couronnement du roi à Reims, et de Reims jusqu'à Paris. Quand le roi fut arrivé à Gien, ledit d'Alençon s'en alla vers sa femme en sa vicomté de Beaumont, et les autres capitaines chacun en sa frontière ; la Pucelle resta près du roi, très ennuyée de pareil départ, et surtout de celui du duc d'Alençon qu'elle aimait très fort, faisant pour lui ce qu'elle n'eût pas fait pour un autre. Peu de temps après, ledit d'Alençon assembla des gens pour entrer au pays de Normandie, vers les marches de Bretagne et du Maine. A cette fin il requit et fut requérir le roi pour qu'il lui plût de lui envoyer la Pucelle, et que, par son moyen, plusieurs se mettraient en sa compagnie qui ne bougeraient pas, si elle ne se mettait pas elle-même en campagne. Messire Regnault de Chartres, le seigneur de La Trémoille, le sire de Gaucourt, qui gouvernaient alors la personne du roi et le fait de sa guerre, ne voulurent jamais y consentir ; ils ne voulurent ni faire, ni consentir que la Pucelle et le duc d'Alençon fussent ensemble ; et il ne put depuis la recouvrer.*

*Quand le roi fut arrivé audit lieu de Gien, lui et ceux qui le gouvernaient firent semblant de penser que c'était assez du voyage qu'il avait fait ; et de longtemps après, le roi n'entreprit sur ses ennemis aucun dessein où il voulût être en personne. On pourrait bien dire que c'était par fol conseil, si lui et eux eussent voulu considérer la très grande grâce que Dieu lui avait faite, et avait faite à son royaume, par l'entreprise de la Pucelle, messagère de Dieu sur ce point, comme on pouvait le reconnaître par ses faits.*

*Elle fit des choses incroyables à ceux qui ne les avaient pas vues, et l'on peut dire qu'elle en aurait fait encore, si le roi et ses conseillers se lussent bien conduits et bien maintenus envers elle. C'est en tout point manifeste, car en moins de quatre mois, elle délivra et mit en l'obéissance du roi sept cités, à savoir Orléans, Troyes-en-Champagne, Châlons, Reims, Laon, Soissons et Senlis, et plusieurs villes et châteaux ; elle gagna la bataille de Patay ; par son moyen le roi fut sacré et couronné à Reims, et tous, chevaliers, écuyers et autres gens de guerre, furent très bien contents de servir le roi en sa compagnie, encore qu'ils fussent petitement soldés.*

*A la suite de ce qui vient d'être rapporté, le roi passa son temps aux pays de Touraine, de Poitou et de Berry. La Pucelle fut la plupart du temps auprès de lui, très marie de ce qu'il n'entreprenait pas de conquérir de ses places sur ses ennemis. Le roi étant en sa ville de Bourges, elle prit quelques capitaines et conquit trois ou quatre places sur la rivière de la Loire, dans les environs de la ville de La Charité, qui était tenue par les Bourguignons. Après ces succès, le maréchal de Boussac et d'autres capitaines se joignirent à elle, et bientôt après elle mit le siège devant ledit lieu de La Charité. Elle y resta un certain espace de temps, mais parce que le roi n'en vint pas à lui envoyer des vivres et de l'argent, pour entretenir sa compagnie, elle dut lever son siège et se retirer à sa grande déplaisance.*

*En l'an MCDXXX le jour de mars, le roi étant en la ville de Sully sur-Loire, la Pucelle qui, pour l'avoir vu et entendu, savait tout le fait, et la manière que le roi et son conseil tenaient pour le recouvrement du royaume, et en était très mal contente, trouva moyen de se retirer d'autrès d'eux. Sans que le roi le sût et sans prendre congé de lui, elle fut semblant d'aller se récréer, et, au lieu de retourner, elle alla à la ville de Lagny-sur-Marne, parce que ceux de la place faisaient bonne guerre aux Anglais de Paris et d'ailleurs. Elle n'y fut guère sans que les Anglais se réunissent pour faire une course devant ladite place. Elle sut leur venue, fut monter ses gens à cheval, et alla à leur rencontre malgré leur nombre supérieur, entre la dite place et , elle ordonna à ses gens de se jeter sur leurs rangs.*

*Ils trouvèrent peu de résistance, et de trois à quatre cents Anglais restèrent sur le terrain. La venue de la Pucelle fit grande rumeur et grand bruit à Paris, et dans d'autres places opposées au roi. Après cet*

*exploit, la Pucelle passa le reste de son temps jusqu'au mois de mai, à Senlis, à Crépy-en-Valois, à Compiègne et à Soissons.*

*En l'an MCDXXX, vers la fin du mois d'avril, la Pucelle, très mécontente des gens du conseil du roi sur le fait de la guerre, partit d'auprès du roi, et s'en alla en la ville de Compiègne, sur la rivière de l'Oise.*

*En l'an MCDXXX, le XXIV<sup>e</sup> jour dudit mois de mai, la Pucelle informée à Crépy où elle était, que le duc de Bourgogne avec grand nombre de gens d'armes et d'autres, et le comte d'Arondel, étaient venus assiéger Compiègne, partit de Crépy sur le minuit, à la tête de trois à quatre cents combattants. Comme on lui observait qu'elle avait peu de gens pour passer au milieu de l'armée des Bourguignons et des Anglais, elle répondit : « Par mon Martin, nous sommes assez, j'irai voir mes bons amis de Compiègne ». Elle arriva vers le soleil levant ; et sans perte ni empêchement, soit pour elle, soit pour ses gens, elle entra dans la cité. Ce même jour les Bourguignons et les Anglais vinrent à l'escarmouche, en la prairie, devant la ville. Il fut fait de grands faits d'armes d'un côté et de l'autre. Les Bourguignons et les Anglais, sachant que la Pucelle était dans la ville, pensèrent bien que ceux de dedans sailliraient à grand effort, et pour cela les Bourguignons mirent une grosse troupe de leurs gens en embuscade derrière une grande montagne voisine, appelée le Mont de Clairoy. Sur les neuf heures du matin, la Pucelle apprit que l'escarmouche était forte et grande en la prairie devant la ville. Elle s'arma, fit armer ses gens, les fit monter à cheval, et vint se jeter dans la mêlée. Aussitôt après sa venue les ennemis reculèrent et furent mis en chasse. La Pucelle chargea fort du côté des Bourguignons. Ceux qui étaient en embuscade, voyant leurs gens revenir en grand désarroi, sortirent du lieu où ils étaient cachés, et à coups d'éperons vinrent se mettre entre le pont de la ville, la Pucelle et sa compagnie. Une partie d'entre eux tournèrent droit à la Pucelle ; ils étaient si nombreux que ceux de sa compagnie ne purent en réalité soutenir l'attaque, et dirent à la Pucelle : « Songez à rentrer dans la ville, ou, vous et nous, sommes perdus ! »*

*Quand la Pucelle les eut ouï ainsi parler, elle leur dit très marrie : « Taisez-vous, il ne tiendra qu'à vous qu'ils soient déconfits. Ne pensez qu'à frapper sur eux. » Pour chose qu'elle dit, ses gens ne voulurent point la croire, et de force la firent retourner vers le pont. Quand les Bourguignons et les Anglais virent qu'elle revenait sur ses pas pour regagner la ville, ils se postèrent en grand nombre au bout du pont. Là se firent de grands exploits. Le capitaine de la place, voyant la grande multitude d'Anglais et de Bourguignons prêts à entrer sur son pont, dans la crainte de perdre la place à lui confiée, fit lever le pont de la ville et fermer la porte. La Pucelle demeura ainsi fermée dehors, n'ayant que peu de gens avec elle. Quand les ennemis la virent en cet état, tous s'efforcèrent de la prendre ; elle résista très fort contre eux, et en la parfin elle fut prise par cinq ou six ensemble, les uns mettant la main sur elle, les autres sur son cheval, chacun d'eux disant : « Rendez-vous à moi, et bailler la foi ! » Elle répondit : « J'ai juré et baillé ma foi à autre qu'à vous, et je lui tiendrai mon serment » ; et en disant ces mots, elle fut menée au logis de Messire Jean de Luxembourg.*

*Messire Jean de Luxembourg la fit garder en son logis trois ou quatre jours, et après cela, tandis qu'il restait au siège devant la ville, il fit mener la Pucelle en un château nommé Beaulieu, en Vermandois. Elle y fut détenue prisonnière l'espace de quatre mois ou environ (2). Ensuite ledit de Luxembourg, par l'entremise de l'évêque de Thérouanne, son frère, chancelier de France pour le roi anglais, la livra, pour le prix de quinze ou seize mille saluts, comptés au même Luxembourg, au duc de Bedford, lieutenant en France du roi d'Angleterre, son neveu. La Pucelle fut ainsi mise entre les mains des Anglais, et menée au château de Rouen, où ledit Bedford faisait pour lors sa demeure. Comme elle était en prison au château de Beaulieu, celui qui avait été son maître d'hôtel avant sa prise, et qui la servit en prison, lui dit un jour : « Cette pauvre ville de Compiègne que vous avez tant aimée, sera cette fois remise ès mains et en la subjection des ennemis de France », et elle lui répondit : « Non sera, car toutes les places que le roi du ciel a réduites et remises en la main et obéissance du gentil roi Charles, par mon moyen, ne seront pas reprises par ses ennemis en tant qu'il fera diligence de les garder.*

*En l'an 1431, le XXIII<sup>e</sup> jour du mois de mai, le duc de Bedford, l'évêque de Thérouanne et plusieurs autres du conseil du roi d'Angleterre, avaient vu et connu les très grandes merveilles advenues à l'honneur et au profit du roi, par l'arrivée et les entreprises de la Pucelle (ainsi que je l'ai déclaré ci-dessus, ses paroles et ses faits semblaient miraculeux à tous ceux qui avaient été en sa compagnie). Donc Bedford et les dessus nommés la tinrent en leurs prisons à Rouen. Très envieux de sa vie et de son état, ils la questionnèrent et la firent questionner de toutes les manières qu'ils purent et surent, désirant de tout leur pouvoir savoir trouver en elle et sur elle quelque semblant d'hérésie, soit en ce qu'elle se disait messagère de Dieu, soit en ce qu'elle se tenait en habit désordonné, vêtue en homme, chevauchait armée, et par paroles et par faits se mêlait de tous les faits d'armes que le connétable et les maréchaux pourraient*

*et devraient faire en temps de guerre. Sur ces cas ils la prêchèrent, et en présence de plusieurs évêques, abbés et autres clercs, ils firent lire plusieurs articles contre elle ; en la par fin ils émirent leurs avis, et par eux elle fut jugée et condamnée à être brûlée.*

*On devine que pour une exécution de si grand cas, les gens de la justice du roi d'Angleterre à Rouen firent préparer un lieu convenable, et ordonnèrent tous les apprêts de justice, pour que cette exécution puisse être vue de très grand peuple. Ledit XXIV jour de mai, environ l'heure de midi, la Pucelle fut amenée, le visage couvert, du château au lieu où le feu était prêt. Certaines choses furent lues en ladite place, et après, elle fut liée au poteau et brûlée. Ainsi l'ont rapporté ceux qui disaient l'avoir vu.*

*« En l'an MCDXXXIII, le IV du mois de juin, le sire de La Trémoille qui avoit, SEUL ET POUR LE TOUT, le gouvernement du corps du Roy, de toutes ses finances, et des forteresses de son domaine étant en son obéissance, fut pris par nuit au castel de Chinon, le roi logé dedans. Fit cette prise le sire de Bueil ; à ce que l'on dit par l'ordonnance de la reine de Sicile et de Charles d'Anjou, son fils, à l'aide du sire de Gaucourt et d'autres. »*

*« Vous verrez que les Français gagneront bientôt une grande besogne, que Dieu enverra aux Français; et tant qu'il branlera presque tout le royaume ». « Depuis que le Roy s'en vint de la ville de Saint-Denys, il montra si petit vouloir de se mettre en campagne pour conquérir son royaume, que tous ses chevaliers et écuyers et les bonnes villes de son obéissance s'en donnaient très grande merveille. Il semblait à la plupart que ses plus proches conseillers étaient fort de son vouloir, et qu'il leur suffisait de passer le temps et de vivre, surtout depuis la prise de la Pucelle, par laquelle le Roy avait reçu et acquis de très grands honneurs, et les biens ci-dessus déclarés, et cela uniquement par son moyen et ses bonnes entreprises. Le Roy et ses conseillers, depuis ladite prise, se trouvèrent plus abaissés de bon vouloir que par avant ; si bien que pour que le Roy put vivre et demeurer en son royaume, et s'y trouver en paix, aucun d'eux ne sut imaginer d'autre moyen que de pouvoir faire des appointements avec le Roy d'Angleterre et le duc de Bourgogne. Le Roy montra bien qu'il en avait très grand vouloir, puisque il aimait mieux donner très largement des héritages de la couronne et de ses meubles, que de s'armer et soutenir les faits de la guerre. »*

*« Comme on peut le voir par ce qui est écrit ci-dessus, le Roy et les prochains de son conseil n'avaient pas grande volonté de s'armer et de faire la guerre de leur personne. Pour cela les seigneurs du sang du Roy par deçà la Seine, les ducs d'Alençon et de Bourbon, et Messire Charles d'Anjou, s'en sont passés aisément. Ils ont entièrement laissé démener la guerre au comte de Richemont, connétable de France, et à de simples capitaines de grand, courage et bon vouloir, nommés La Hire et Poton de Xaintrailles et autres, qui grandement à leur pouvoir ont soutenu le faix et la guerre du Roy. » En interrompant la mission de la Pucelle, le roi et ses conseillers ont attiré sur la France vingt ans de guerre, les humiliations du traité d'Arras avec ses suites, la période dite des « Écorcheurs »*

Jeanne ne savait ni lire ni écrire, elle envoya une étonnante correspondance comportant dix-neuf lettres à des hautes instances : au dauphin puis roi de France, au roi d'Angleterre, ainsi qu'aux autorités et habitants de plusieurs ville de France. Elle les a elle-même dictés à des clercs écrivant qui étaient : le prêtre et moine augustin Jean Pasquerel (vers 1400 – vers 1456) son confesseur, son cousin moine cistercien et le chevalier Raoul VI de Gaucourt (1371-1462). Gobert Thibaut, écuyer de l'écurie du roi de France eut connaissance de la première lettre rédigée dans un style simple et agréable le 25 mars 1429 dite la « *Lettre aux Anglais* ». La provinciale jeune chrétienne déclarée pucelle, selon un examen de virginité, en présence de l'épouse du chevalier Raoul VI de Gaucourt, s'exprimait simplement. Elle considérait sa mission comme sacrée parce qu'« envoyée de par Dieu » » et révélée par les voies célestes. Son manque d'instruction ne signifiait pas manque de clairvoyance et de discernement qui ne s'apprennent pas toujours dans les livres. Ses lettres comportent un style vif et percutant. Sa pureté, sa sagesse et sa droiture déplaisait à certaines instances du clergé et de la noblesse.

Seulement onze lettres ont traversé les temps dont six sont des copies, et cinq sont des originaux dont trois sont signées.

Jeanne rédigea sa première lettre le mardi 24 mars 1429 « *Écrit ce mardi de la semaine sainte.* », et l'envoya à l'attention du roi d'Angleterre, le 25 mars 1429.

**JHESUS MARIA**

*Roi d'Angleterre, et vous duc de Bedford, qui vousappelez régent du royaume de France ; vous, William Pole, comte de Suffolk ; John Talbot, et vous Thomas Lord Scales, qui vousappelez lieutenants du dit duc de Bedford, faites satisfaction au roi des cieux ; Rendez-vous à la Servante qui est envoyée ici par Dieu, le Roi des Cieux, les clefs de toutes les bonnes villes que vous avez prises et violées en France. Elle est venue ici par la volonté de Dieu pour récupérer le sang royal. Elle est très prête à faire la paix, si vous êtes prêt à lui accorder sa satisfaction en abandonnant la France et en payant pour ce que vous avez détenu. Et vous, archers, hommes de guerre, messieurs et autres, qui êtes devant la ville d'Orléans, partez dans votre propre pays, au nom de Dieu. Et si vous ne le faites pas, attendez-vous à des nouvelles de la bonne, qui viendra vous voir bientôt, à votre très grand mal. Roi d'Angleterre, si vous ne le faites pas, je suis un chef de guerre, et quel que soit le lieu où je rencontre votre peuple en France, je les ferai partir, et qu'ils le veuillent ou non. Et s'ils n'obéissent pas, je les ferai tous mettre à mort. Je suis envoyé ici par Dieu, le Roi des Cieux, corps contre corps, pour vous chasser de toute la France, et s'ils veulent obéir, je leur ferai miséricorde. Et ne soyez pas d'un autre avis, car vous ne retiendrez pas le royaume de France de Dieu, le Roi des Cieux, fils de Sainte Marie; car le roi Charles, le véritable héritier, le tiendra, comme lui est révélé par la Servante, il entrera à Paris avec une bonne compagnie. Si vous ne croyez pas ces nouvelles de Dieu et de la Servante, où que nous vous trouvions, nous y frapperons et y ferons un si grand tumulte qu'aucun n'a été si grand en France depuis mille ans, si vous ne cédez pas au droit. Sachez bien que le Roi des Cieux enverra une plus grande force à la Servante et à ses bons hommes d'armes que vous pouvez écraser dans tous vos assauts ; et par les coups, on verra qui a la plus grande faveur du Dieu des Cieux. Vous, duc de Bedford, la servante prie et demande que vous n'apportiez pas la destruction sur vous-même. Si vous lui accordez le droit, vous pouvez encore rejoindre sa compagnie, où les Français feront l'action la plus juste jamais faite pour le christianisme. Répondez si vous souhaitez faire la paix dans la ville d'Orléans; et si vous ne le faites pas, on vous appellera bientôt votre très grand mal.*

Pour envoyer ses correspondances, Jeanne avait recours à des estafettes désignées à l'époque par le nom latin de « nuntius », les missives pouvaient être accompagnées d'informations orales qui étaient plus confidentielles. En mars 1429, un certain nommé Guienne achemina la lettre au roi d'Angleterre. Celui-ci fut arrêté, emprisonné et menacé du bûcher, malgré son privilège et son immunité. Lors du courrier du 5 mai 1429 : Jeanne rajouta en pied de courrier « *Je vous en aurais bien envoyé ma lettre d'une manière plus honnête, mais vous détenez prisonnier mon héraut.* » Aussi elle se munit d'une flèche pour transmettre la missive. « *Ensuite elle prit une flèche, attacha la lettre au bout de la flèche avec un fil et ordonna à un arbalétrier de la lancer aux Anglais.* » En août et septembre 1429, un autre porteur dénommé Tassart se rendit à plusieurs reprises de Compiègne et Senlis, contre rétribution, pour apporter des plis et rapporter les réponses.

Le 25 juin 1429, Jeanne écrit aux Tournayais : *Sur l'adresse: « Aux loyaux Fransois de la ville de Tournay. »*

**Jésus - Marie**

*Noble fidèle Français de la ville de Tournai, la Jeune Fille vous informe de la nouvelle d'ici : qu'en huit jours elle a chassé les Anglais de tous les lieux qu'ils tenaient sur la Loire, par l'assaut et autrement, où il y avait beaucoup tués et capturés; et elle les a vaincus au combat. Et sachez que le comte de Suffolk, La Pole son frère, Lord Talbot, Lord Scales, et mon seigneur John Fastolf et de nombreux chevaliers et commandants ont été capturés et le frère du comte de Suffolk et Glasdalen sont morts. Tenez bon, fidèles Français. Et [mot barré] je prie et vous demande d'être prêt à venir à l'onction du noble roi Charles à Reims, où nous serons bientôt. Et venez à nous quand vous apprenez que nous nous approchons. Je vous confie à Dieu; que Dieu veille sur vous et vous accorde la grâce afin que vous puissiez maintenir la bonne cause du Royaume de France.*

*Écrit à Gien le 25 juin.*

Puis Jeanne écrit le 4 juillet 1429 « *Aux seigneurs bourgeois de la cité de Troyes.* » comme mentionné au dos de la lettre. : *Devant la cité de Troyes, écrit à Saint-Fale, le mardi quatrième jour de juillet.* »

## *Jésus Marie*

*Très chers et très bons amis – si vous me permettez, seigneurs, bourgeois et habitants de la ville de Troyes, Jeanne la Vierge vous envoie et vous fait connaître, au nom du Roi du Ciel, son Seigneur légitime et souverain, au service de qui elle demeure chaque jour, que vous rendiez vraie obéissance et reconnaissance au noble roi de France, qui sera bientôt à Reims et à Paris, peu importe qui viendra contre nous; et [sera] dans ses villes du saint royaume avec l'aide du roi Jésus. Fidèles Français, venez devant le Roi Charles et ne vous laissez pas faire; et ne vous inquiétez pas de vos vies ou de vos biens si vous le faites; et si vous ne le faites pas, je promets et garantis sur vos vies que nous entrerons, avec l'aide de Dieu, dans toutes les villes qui devraient faire partie du saint royaume, et y faire une bonne paix durable, indépendamment de quiconque peut venir contre nous.*

*Je vous recommande à Dieu; que Dieu vous protège, si cela lui plaît.*

*Répondez bientôt.*

Le 17 juillet 1429, Jeanne écrit au duc de Bourgogne Philippe III de Bourgogne, dit Philippe le Bon (1396-1467). Sur l'adresse : « ***Au duc de Bourgogne.*** »

*Écrit à la place susmentionnée de Reims sur ce qui précède ledit XVIIe jour de juillet. »*

## *Jésus -Marie*

*Grand et redoutable Prince, Duc de Bourgogne, Jeanne la Vierge vous demande, au nom du Roi des Cieux, mon Seigneur légitime et souverain, que le Roi de France et vous-même fassiez une bonne et ferme paix durable. Pardonnez-vous pleinement les uns les autres volontairement, comme les fidèles chrétiens devraient le faire; et s'il vous plaît de faire la guerre, alors allez contre les Sarrasins. Prince de Bourgogne, je prie, supplie et demande humblement que vous ne fassiez plus la guerre dans le saint royaume de France, et que vous ordonniez à votre peuple qui se trouve dans les villes et les forteresses du saint royaume de se retirer rapidement et sans délai. Et quant au noble roi de France, il est prêt à faire la paix avec vous, sauvant son honneur; si vous n'êtes pas opposé. Et je vous dis, au nom du Roi des Cieux, mon Seigneur légitime et souverain, pour votre bien-être et votre honneur et [que j'affirme] sur vos vies, que vous ne gagnerez jamais une bataille contre les Français loyaux, et que tous ceux qui ont fait la guerre dans le saint royaume de France se sont battus contre le roi Jésus, roi des cieux et de tout le monde, mon Seigneur légitime et souverain. Et je vous supplie et je vous demande, les mains jointes, de ne pas mener de batailles ni de guerre contre nous – ni vous, ni vos troupes, ni vos sujets – et de savoir hors de tout doute que malgré le nombre [phrase en double] de soldats que vous amenez contre nous, ils ne gagneront jamais. Et il y aura un déchirement énorme à cause du grand choc et du sang qui sera versé de ceux qui viendront contre nous. Et cela fait trois semaines que je vous ai écrit et envoyé des lettres appropriées par l'intermédiaire d'un héraut [disant] que vous devriez être à l'onction du roi, qui ce jour, dimanche, le dix-septième jour de ce mois de juillet en cours, se déroule dans la ville de Reims –Escript audit lieu de Reims, ledit XVIIe jour de juillet. »*

*Je vous recommande à Dieu et qu'Il veille sur vous si cela Lui plaît, et je prie Dieu qu'Il établisse une bonne paix.*

La lettre datée du 5 août 1429 fut écrite près de Provins, alors qu'il campait dans les champs sur la route de Paris, et fut aux habitants de la ville de Reims.

Avec pour adresse sur le dos : « *Aux loyaux Franczois, bourgeois, habitants en la cité de Rains* »

**5 août**

« Mes chers et bons amis, les Français obéissants et loyaux de la ville de Reims, Jeanne la Vierge, vous fait part de ses nouvelles et vous demande de ne pas vous préoccuper de la bonne cause qu'elle poursuit pour la famille royale. Et je te promets et te garantis que je ne t'abandonnerai jamais tant que je vivrai. Et il est vrai que le roi a fait une trêve avec le duc de Bourgogne d'une durée de quinze jours, par laquelle il [la Bourgogne] doit remettre la ville de Paris pacifiquement au bout de quinze jours. Cependant, ne soyez pas surpris si je n'y entre pas [Paris] si vite. Je ne suis pas du tout satisfait des trêves faites comme ceci, et je ne sais pas si je les maintiendrai; mais si je les maintiens, ce ne sera que pour protéger l'honneur du roi; aussi, ils [les Bourguignons] ne tromperont pas la famille royale, car je maintiendrai et maintiendrai ensemble l'armée du roi afin d'être prêt à la fin de ces quinze jours s'ils ne font pas la paix. Pour cette raison, mes très chers et parfaits amis, je prie pour que vous ne vous inquiétiez pas vous-mêmes aussi longtemps que je vivrai, mais je vous demande de veiller et de défendre la ville du roi; et faites-moi savoir s'il y a des traîtres qui veulent vous faire du mal, et dès que je pourrai je les enlèverai; et faites-moi savoir vos nouvelles. Je vous recommande à Dieu, qu'Il vous protège.

Un courrier du 22 août 1429 semble être un faux.

*Conte d'Armignac, mon très chier et bon ami, Jehanne la Pucelle vous fait savoir que votre message est venu par devers moi, lequel m'a dit que l'aviez envoyé par-deçà pour savoir de moi auquel des trois papes, que mandés par mémoire, vous devriez croire. De laquelle vous ne puis bonnement faire savoir au vray pour le présent jusques à ce que je sois à Paris ou ailleurs, a requis, car je suis pour le présent trop empêché au fait de la guerre : mais quand vous saurer que je serai à Paris, envoyiez un message par devers moi, et je vous ferai savoir tout au vrai auquel vous devrez croire, et que en aray sceu par le conseil de mon droiturier et souverain seigneur, le Roy de tout le monde, et que en aurez à faire, à tout mon pouvoir. A Dieu vous commandans ; Dieu soit garde de vous.*

Une lettre fut rédigée le 25 août 1429 aux habitants de Reims :

*Escript à Compiengne. Le XXII<sup>e</sup> jour d'août. "*

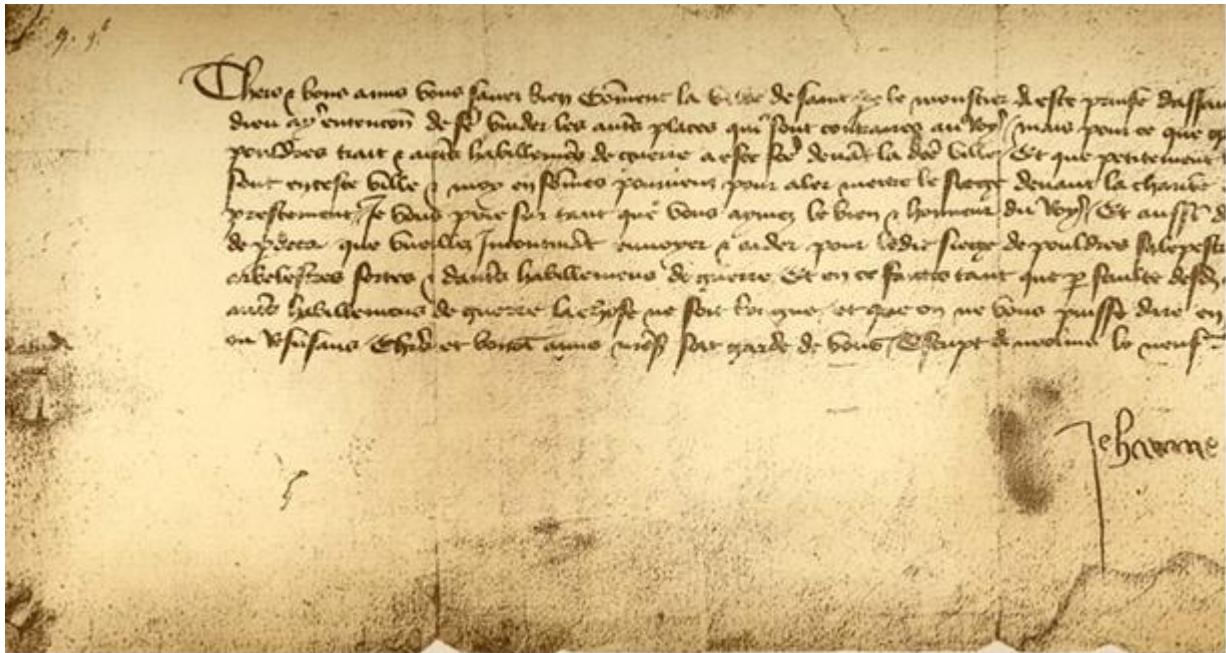
**25 août**

« Mes chers et bons amis, les bons et loyaux François de la cité de Rains, Jehanne la Pucelle vous faict à savoir de ses nouvelles, et vous prie et tous requiert que vous ne faictes nul doute en la bonne querelle (que elle mayne pour le sang royal : et je vous promets et certifie que je ne vous abandonnerai point tant que je vivrai. Et est vray que le Roy a faict trêves au duc de Bourgogne quinze jours durant, par ainsi qu'il ly doibt rendre la cité de Paris paisiblement au chieff de quinze jour. Cependant ne vous donnés nule merveille se je ne y entre si brièvement, combien que des trêves qui ainsi sont faictes, je ne soy point contente et ne sais si je les tiendrai, mais si je les tiens, ce sera seulement pour garder l'honneur du Roy, combien aussi que ils ne rabuseront point le sang royal, car je tiendray et maintiendray ensemble l'armée du Roy pour être toute preste au chief desdits quinze jours, s'ils ne font la paix. Pour ce, mes très chiers et parfaits amis, je vous prie que vous ne vous en donnés malaise tant comme je vivray, mez vous requiers que vous faictes bon guet et gardez la bonne cité du Roy; et me faictes savoir s'il y a nuls triteurs qui vous veulent grever, et au plus brief que je pourrai, je les en osteray ; et me faictes savoir de vos nouvelles. A Dieu vous commande qui soit garde de vous.

« *Ecrit ce vendredi, cinquième jour d'août, emprès un logis sur champ ou chemin de Paris. »*

Sur l'adresse: « *Aux loyaux Francois habitants en la ville de Rains.* »

La lettre écrite à Moulins le 9 novembre 1429, porte l'adresse « *A mes chers et bons amis, les gens d'Église, bourgeois et habitants de la ville de Rion.* » dit Riom porte la signature de « *Jehanne* »



9 Novembre

*Chers et bons amis, vous savez bien comment la ville de Saint-Pierre-le-Moutier a été prise d'assaut, et avec l'aide de Dieu j'ai l'intention de nettoyer les autres endroits qui sont contre le roi. Mais parce que tant de poudre à canon, de projectiles et d'autres matériaux de guerre avaient été dépensés avant cette ville, et parce que moi et les seigneurs qui sont dans cette ville sommes si mal approvisionnés pour assiéger La Charité, où nous irons bientôt, Je vous prie, quel que soit l'amour que vous avez pour le bien-être et l'honneur du Roi et de tous les autres ici, d'envoyer et de donner immédiatement pour la poudre à canon de siège, le salpêtre, le soufre, les projectiles, les arbalètes et d'autres habillements = matériaux de guerre. Et faites assez bien dans cette affaire que le siège ne sera pas prolongé par manque de poudre à canon et d'autres matériaux de guerre, et que personne ne peut dire que vous avez été négligent ou réticent. Chers et bons amis, que Notre Seigneur vous protège. - Signé : « Jehanne. »*

Lettre du 3 mars 1430, aux habitants de Reims

*Escrit à Sully, le IIIème jour de mars.*

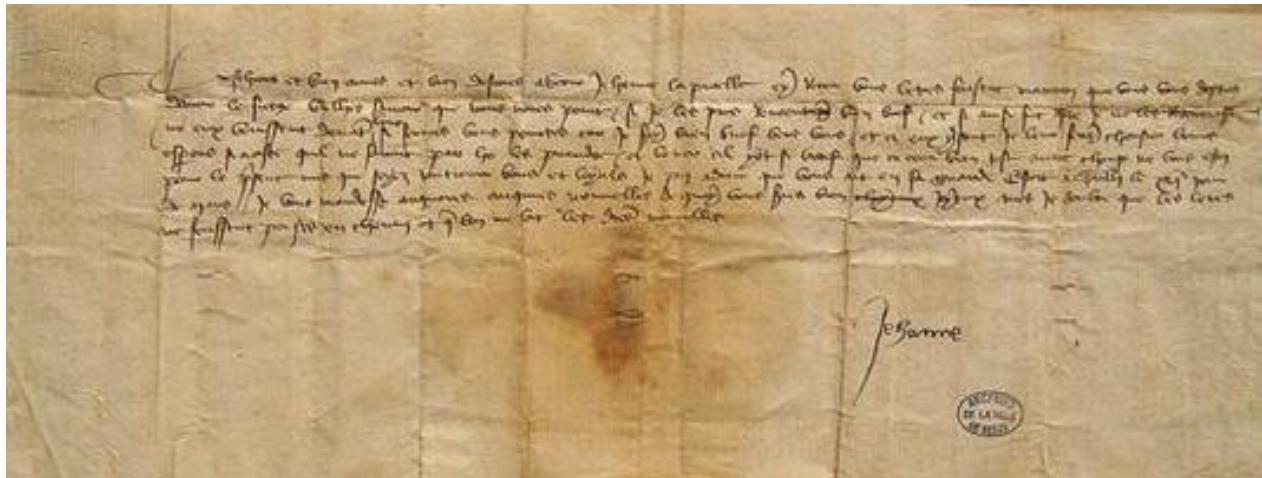
*A mes très chers et bons amis, hommes d'Eglise, bourgeois, et autres habitants de la ville de Reims, très chers et bien-aimés, que je désire vivement voir : j'ai reçu vos lettres, Jeanne la Vierge = Pucelle, mentionnant que vous craignez d'être assiégés. Sachez donc que vous ne le ferez pas, si je peux les rencontrer bientôt. Et s'il arrive que je ne les intercepte pas et qu'ils viennent contre vous, alors fermez vos portes, car je serai bientôt avec vous. Et s'ils sont là, je les ferai mettre leurs éperons avec une telle hâte qu'ils ne pourront pas le faire; et leur temps sera court, car cela sera bientôt. Je ne vous écrirai rien d'autre pour le moment, sauf que vous devriez toujours être obéissant et loyal. Je prie Dieu de vous garder sous sa garde.*

Les deux dernières lettres furent rédigées les 16 et 28 mars 1430 aux habitants de Reims

*Écrit à Sully le 16 mars, avec sur l'adresse : « A mes très chers et bons aimés, gens d'Église, bourgeois et autres habitants de la ville de Rains. » et porte la signature : « Jehanne »*

*Je vous enverrais d'autres nouvelles qui vous rendraient très heureux, mais je crains que les lettres soient capturées sur la route et que les nouvelles soient vues. « Très chers et bons amis, plaise vous savoir que je ay reçu vous lettres, lesquelles font mention comment on a rapporté au Roy que dedans la bonne cité de Rains il avait moult de mauvais. Si vous voulez savoir que c'est bien vrai que on lui a rapporté, vraiment qu'il y en avait beaucoup qui estoient d'une alliance, lesquels estoient d'une alliance et qui devaient*

trahir la ville et mettre les Bourguignons dedans. Et depuis, le Roy a bien su le contraire, par ce que vous lui en avez envoyé la certaineté : dont il est très contents de vous, et croyiez que vous estes bien en sa grâce; et si vous aviez à besogner, il vous secourait, quant au regard du siège ; et cognoie bien que vous avez moult à souffrir pour la dureté que vous font ces traitrez Bourguignons adversaires ; si vous en délivrera au plaisir de Dieu bien bref, c'est assavoir le plus tôt que faire se pourra. Si vous pris et requiers, très chers amis, que vous gardiez bien ladite bonne cité pour le Roy et que vous fassiez très bon guet. Vous aurez bien tôt de mes bonnes nouvelles plus à plein. Autre chose quant à présent ne vous récrie, fors que toute Bretagne est française et doit le duc envoyer au Roy III mille combattants payés pour II mois. A Dieu vous commandant qui soit garde de vous.



La

lettre aux Hussites du 23 mars 1430, rédigée en latin, ne peut pas émaner de Jeanne d'Arc qui ne parlait pas ce language, mais qui l'aurait avalisé. La missive a dû être composée par son confesseur le père Jean Pasquerel, plus exercé aux ouvrages religieux rédigés avec cette langue ancienne dite morte, mais toujours usitée lors des conciles. Ce courrier doit être rapproché de celle du 28 mars 1429, au roi de Bohème Sigismond (1368-1437) dans laquelle elle enjoint le duc de Bourgogne « alors allez contre les Sarrasins » ce qui signifie : à partir à la Croisade, pour délivrer la Terre sainte et Jérusalem et qu'elle se joindrait à eux quand elle aura vaincu les anglais.

« *Jesus, Maria.*

*Jam dudum michi Johanne puelle rumor ipse famaque pertulit quod, ex veris christianis heretici et sarraceni[s] similes facti, veram religionem atque cultum sustulisti, assumpsistiisque superstitionem fedam ac nefariam, quam dum tueri et augere studetis, nulla est turpitudo neque crudelitas quam non audeatis : sacramenta ecclesie labefactatis, articulos fidei laniatis, templa diruitis, simulacra, que memorie causa sunt confecta, perfringitis ac succenditis, Kristianos quod vestram teneant fidem trucidatis. Quis hic vester furor est, aut que vos insanias et rabies agitat ? Quam Deus omnipotens, quam Filius, quam Spiritus Sanctus excitavit, instituit, extulit et mille modis, mille miraculis illustravit, eam vos fidem persequimini, eam evertere, eam exterminare cogitatis. Vos vos cæci estis et non qui visu et oculis carent. Numquid creditis impunes abituros, aut ignoratis ideo Deum non impedire vestros nefarios conatus permittereque in tenebris vos et errore versari, ut quanto magis in scelere eritis et sacrilegiis debachati, tanto majorem vobis penam atque supplicia paret ? Ego vero, ut quod verum est fateor, nisi in bellis Anglicis essem occupata, jam pridem visitatum vos venyssem : verumtamen nisi emendatos vos intelligam, dimittam forte Anglicos adversusque vos proficiscar, ut ferro, si alio modo non possum, hanc vanam vestram et obscenam superstitionem exterminem, vosque vel heresi privem vel vita. Sed si ad katholicam fidem et pristinam lucem redire mavultis, vestros ad me ambasatores mittatis, ipsis dicam quid illud sit quod facere vos oporteat; sin autem minime, et obstinate vultis contra stimulum calcitrare, mementote que dampna sitis et facinora perpetrati, meque expectetis summis cum viribus humanis et divinis, parem omnibus vicem relaturam.*

*Datum Suliaci XXIIIa Martii Bohemis hereti(ci)s.*

*PASQUEREL.* »

*Jhésus Maria.*

*Naguère à moi, Jeanne la Pucelle, la rumeur et la voix publique a rapporté que, de vrais chrétiens devenus hérétiques et semblables aux Sarrasins, vous avez ruiné la vraie religion et le culte et embrassé une superstition honteuse et criminelle, laquelle voulant la protéger et propager, il n'est nulle abomination ni cruauté que vous n'osiez. Vous ruinez les sacrements de l'Église, vous déchirez les articles de la foi, vous renversez les temples, vous brisez et brûlez les statues qui ont été érigées comme monuments du souvenir. Vous mettez à mort les chrétiens, parce qu'ils gardent la vraie foi. Quelle est cette votre fureur ? Ou quelle folie et rage vous agitent ? Cette foi que le Dieu tout-puissant, que le Fils, que l'Esprit-Saint ont fait naître, ont instituée, répandue et illustrée de mille façons et par mille miracles, cette foi, vous, vous la persécutez, vous ruminez de la renverser et de l'exterminer ? Vous, vous êtes aveugles ; mais non pas que vous soyez privés de la vue et des yeux. Croyez-vous vous en sortir impunis ? Ou ignorez-vous que Dieu n'arrête pas vos efforts criminels et permette que vous demeuriez dans les ténèbres et l'erreur, en sorte que, plus vous abonderez dans le crime et vous précipitez dans les sacrilèges, plus il vous prépare plus grandes punition et supplices. Quant à moi, pour dire le vrai, si je n'étais pas occupée aux guerres anglaises, je serais déjà venue vous visiter. Cependant, à moins que je ne sache que vous vous repeniez, je laisserai peut-être les Anglais et je partirai contre vous, afin que par le fer, si je ne le puis autrement, n'anéantissoyez votre vaine et obscène superstition et que je vous arrache votre hérésie ou votre vie. Mais si vous préférez revenir à la foi catholique et à la lumière première, envoyez-moi vos ambassadeurs, je leur dirai ce qu'il vous faut faire. Mais si au contraire vous voulez vous cabrer contre l'éperon, rappelez-vous quels dommages et quels crimes vous avez perpétrés et attendez-moi avec les plus puissantes forces divines et humaines, qui vous rendrai un pareil sort.*

*Aux hérétiques de Bohême. Donné à Sully, le 23 de mars, aux Bohèmes hérétique  
Signé : Pasquerel.*

Le dernier message envoyé par Jeanne aux rémois, porte la date 28 mars :

*Escript à Sully, le XXVIIIe de mars. »*

*Jesus, Maria*

*Depuis quelque temps, la rumeur et l'information publique m'ont fait comprendre, Jeanne la Vierge, que de vrais chrétiens vous êtes devenus hérétiques et, pratiquement au niveau des Sarrasins, vous avez détruit la vraie foi et le culte, et pris une superstition honteuse et criminelle et souhaitant la protéger et la propager, il n'y a pas une seule honte ni un seul acte de barbarie que vous n'osez pas. Vous ruinez les sacrements de l'Église, vous mutilez les articles de la foi, vous détruissez les églises, vous cassez et brûlez les statues qui ont été créées comme monuments commémoratifs, vous massacrez les chrétiens à moins qu'ils adoptent vos croyances.*

*Quelle est cette frénésie ? Quelle rage ou folie vous anime ? Cette foi, que le Dieu Tout-Puissant, que le Fils, que le Saint-Esprit a révélé, établie, a donné le pouvoir et glorifié mille fois par des miracles, est la foi que vous persécutez, que vous voulez renverser et anéantir. Vous êtes vous-mêmes aveugles, mais pas parce que vous êtes parmi ceux qui n'ont pas les yeux ou la capacité de voir. Pensez-vous que vous ne serez pas punis pour cela ? Ou ne réalisez-vous pas que Dieu bloquera vos efforts criminels ? Pensez-vous qu'Il vous permettra de rester dans les ténèbres et l'erreur ? Plus vous vous livrerez au sacrilège criminel, plus Il vous préparera de grands châtiments et tourments.*

*Quant à moi, je vous le dis franchement, si je n'étais pas occupé avec ces guerres anglaises je serais venu vous voir il y a longtemps. Mais si je n'entends pas que vous vous êtes réformés, je pourrais quitter les Anglais et aller contre vous, afin que par l'épée, si je ne peux pas autrement, je puisse éliminer votre superstition fausse et vile, et enlever soit votre hérésie ou votre vie. Mais si vous choisissez plutôt de retourner à la foi catholique et à la source originelle de Lumière, alors envoyez-moi vos ambassadeurs et je leur dirai ce que vous devez faire. Si vous ne voulez pas le faire et persistez à résister à l'aiguillon, gardez à l'esprit les dommages et les crimes que vous avez commis et attendez-moi, qui traitera avec vous comparélement avec l'aide de la force divine et humaine.*

of Anne

Tebrame

Jeanne

Jehanne

## Signature de Jeanne

La première signature ci-dessus atteste la lettre aux habitants de Rion, la seconde se trouve sur lettre aux habitants de Reims (16 mars 1429) et la troisième figure sur le dernier courriers aux habitants de Reims. Toutes les trois ont un graphisme différents. Le « J » une fois très anguleux et les deux autres sont arrondies avec un axe allongé où une longue hampe. Les « H » au fil des émargements prennent de l'ampleur. Le « A » un peu ouvert sur le bas, puis rond bien formé avant de devenir un peu carré et ouvert sur bas tel une majuscule. Le premier « N » est un peu raturé la première fois, et prend une vrai aspect qualigraphique. Le « E » d'abord ouvert évolue vers une forme plus carré. Quelqu'un tenait-il la main de Jehanne pour l'aider à tracer son nom, ou a-t'elle appris à écrire son prénom. Certains pensent que les scribes-copistes qui rédigeaient les billets ont tenu sa main, ce qui expliquerait les différences entre ses trois griffes. Par contre la pratique d'un apprentissage de l'écriture peut motiver l'évolution de du graphisme.



## Anneau de Jeanne d'Arc